

## Questions orales

[Français]

**L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**

LA POLITIQUE RELATIVE À L'EXPANSION ÉCONOMIQUE  
DU QUÉBEC—LES RÉSULTATS DES POURPARLERS AVEC  
LES AUTORITÉS PROVINCIALES

**M. Irénée Pelletier (Sherbrooke):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien sur la révision de la politique du ministère de l'Expansion économique régionale commencées en mai dernier sont-elles terminées, et quand peut-on espérer qu'une annonce sera faite?

[Traduction]

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, toutes les phases ne sont pas encore terminées. J'ai le plaisir de dire qu'on a réalisé d'énormes progrès. Sans doute serons-nous en mesure de faire un rapport d'ici deux ou trois semaines.

[Français]

L'AIDE AUX CANTONS DE L'EST—L'ATTITUDE DU  
GOUVERNEMENT

**M. Irénée Pelletier (Sherbrooke):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale.

Pourrait-il indiquer si le gouvernement est prêt à rendre publique la position du gouvernement canadien, face à l'aide qu'il compte apporter à la région des Cantons de l'Est?

[Traduction]

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Oui, monsieur l'Orateur. Tous les documents de travail ont été publiés. Dans le cas d'éventuels documents ultérieurs, je les publierai également volontiers. Quant aux Cantons de l'Est, c'est une des régions qui nous préoccupent le plus et auxquelles il faudra consacrer le plus fort degré de développement régional.

\* \* \*

**LES GRAINS**

LES CÉRÉALES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT  
QUANT AU CONTINGENTEMENT DES EXPORTATIONS

**M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Étant donné que le commerce international et canadien des grains craignent que des licences d'exportation ne soient nécessaires pour tous les grains après la récolte de cet automne, et la Commission du blé a dû rejeter des offres d'achat de blé ambré durum n° 1 à \$5 le boisseau, le ministre, afin de corriger cette situation inhabituelle, peut-il nous assurer que les céréales ne feront pas l'objet de restrictions à l'exportation sous forme de licence au cours de la prochaine année-récolte?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que le refus de vente évoqué par le député est totalement sans fondement. Je suis également convaincu que la Commission du blé est parfaitement consciente de ce que je vais déclarer, c'est-à-dire que

[M. l'Orateur.]

les conditions d'exportation du blé, de l'orge et de l'avoine seront exactement identiques l'année prochaine à celles appliquées depuis des années.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS AÉRIENS**

LES DROITS D'ATTERRISSAGE DU CP À AMSTERDAM ET  
L'AFFECTATION DE LA LIGNE DE MILAN—LES RISQUES  
DE PERTES POUR LES TRANSPORTEURS CANADIENS

**M. Don Blenkarn (Peel-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il confirmer ou infirmer la nouvelle provenant de l'étranger et selon laquelle...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député admettra certainement qu'une question posée en ces termes est absolument irrecevable.

**M. Blenkarn:** Le ministre des Transports cherche-t-il à obliger les lignes aériennes du Canadien Pacifique à renoncer à leurs droits d'atterrissage à Amsterdam afin d'obtenir ces droits pour Milan?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je n'avais jamais entendu parler de cela.

**M. Blenkarn:** Le gouvernement a-t-il calculé la perte de recettes subie par les transporteurs canadiens du fait qu'aucun d'entre eux n'a reçu les droits d'atterrissage pour Milan?

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**

LES APPROBATIONS ET LES REFUS QUANT À CERTAINS  
PROGRAMMES—LES DEMANDES DE CRÉDITS DANS LE  
CADRE DU P.P.-J.

**M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Au sujet des programmes fédéraux à l'égard desquels on invite les Canadiens à formuler des demandes, est-ce la politique du gouvernement, une fois ces demandes approuvées ou rejetées par le ministère intéressé, de transmettre l'avis d'approbation ou d'acceptation transmis par lettre signée par le ministre alors que, si la demande est rejetée, l'avis est transmis par les fonctionnaires du ministère intéressé, sur la papeterie ordinaire du ministère.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est la première fois qu'on me fait part de la chose. Je vais me renseigner.

**M. Dick:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre si, quand il s'agit d'aviser quelqu'un que la demande qu'il a formulée dans le cadre de Perspectives-Jeunesse a été approuvée, on le fait par lettre du ministre signée par lui-même, alors que dans le cas du rejet d'une demande, l'avis en est donné par lettre portant simplement l'en-tête du ministère et signée par...